

OBJET : Proposition de modification d'aménagement entraînant une variation inférieure à 10 % de surface cumulée d'unités de gestion sur lesquelles les interventions prévues sont modifiées
Forêt Domaniale de SAINT SEVER
Département de situation : CALVADOS

I - Aménagement en vigueur (2004 - 2018)

- Contenance : 1 589,24 ha.
- Arrêté ministériel du 9 juin 2008.

II - Objectif de la modification proposée

La modification proposée est destinée à mettre en place des îlots de vieillissement, comme préconisé dans l'instruction sur la conservation de la biodiversité dans la gestion courante des forêts publiques INS-09-T-71 du 29 octobre 2009.

III - Nature de la modification

Unité de gestion	Surface (ha)	Type de peuplement	Classement initial	Classement proposé
69A	12,54	Taillis sous futaie en voie de conversion à dominante gros bois de Hêtre	Amélioration rotation 10 ans	Ilôt de vieillissement
70A	13,68		Préparation rotation 10 ans	

La surface totale proposée en îlot de vieillissement est donc de 26,22 ha, soit 1,65% de la surface gérée et 1,65% de la surface boisée en début d'aménagement.

L'optimum d'exploitabilité dans ces unités passe du diamètre 70cm à 110ans à 90cm à 200 ans.

Le programme de coupes prévu est maintenu avec une coupe en 2018 en 70A.

Les unités 69B et 70B restent classées en intérêt écologique particulier (zone tourbeuse et ripisylve).

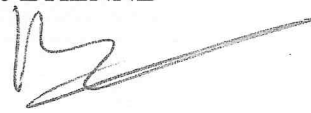
Il n'y a pas d'impact sur le groupe de régénération. L'impact sur la surface à régénérer d'équilibre sera pris en compte dans le cadre de la révision prévue à valider en 2018.

IV - Prise en compte de cette modification

Ces changements seront reportés dans FSA, le RDF, les BD FD des UES et des UG, le SIG, Rec Prev.

Rédigé à Aleçon, le 9 janvier 2013
La Responsable du service forêt

Véronique ETIENNE



Vu et proposé le 17 janvier 2013
Le Directeur de l'agence ONF de Basse-Normandie

Bertrand DUGRAIN

